

## **Procès-verbal du Conseil Municipal** **Séance du jeudi 16 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le jeudi seize avril, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni le conseil municipal, dans la salle du conseil, sous la présidence de Annie LEMOINE, Maire, en suite de convocation en date du 9 avril 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Présents : LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, DEVAUX Matthieu Didier, COILLOT Laurent, MUSIAL Dominique, DEVAUX Matthieu Éric, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien

Absents représentés : BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle), DEVAUX Matthieu Eric (pouvoir à DEVAUX Mattheu Didier)

Nombre de conseillers :

- En exercice : 15
- Présents : 12 (DEVAUX Matthieu Didier à partir de 20 heures 10)
- Absents représentés : 3
- Votants : 12 (pour le CFU), 13 (jusqu'au 2.5), 15 ensuite

Vérification du quorum : atteint

Désignation du secrétaire de séance : CARESMEL Isabelle

### **Etude de l'ordre du jour du 3<sup>ème</sup> conseil municipal de l'année 2026, 2<sup>ème</sup> de la nouvelle mandature**

#### **1. Procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026 arrêté à la présente séance**

Aucune remarque n'ayant été émise par le Conseil Municipal, le procès-verbal est adopté.

#### **2. Finances**

Madame le Maire rappelle que le CFU 2025, le projet du budget primitif 2026 et le tableau d'indemnités des élus de l'année 2025 ont été envoyés à chaque conseiller municipal au moins douze jours avant la réunion de ce jour à savoir le jeudi 2 avril 2026, comme le veut la loi.

##### **2.1 Approbation du CFU 2025 (Compte Financier Unique)**

Madame le Maire dresse le bilan de l'exercice budgétaire de 2025.

#### **DEPENSES de FONCTIONNEMENT**

<b>Chapitre</b>		<b>Dépensés en 2025</b>
60	Achats et variation des stocks	41 227.48 €
61	Services extérieurs	55 338.90 €
62	Autres services	17 542.38 €
63	Impôts et taxes	375.53 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	161 518.74 €
65	Indemnités élus, contribution au RPI, subventions	102 894.49 €
66	Charges financières	5 361.66 €

	Opérations d'ordres	15 762.07 €
<b>TOTAL</b>		<b>384 268.18 €</b>

### RECETTES de FONCTIONNEMENT

Chapitre		Reçus en 2025
64	Charges de personnel	3 198.16 €
70	Produits des services, domaines et ventes	8 607.46 €
73	Impôts et taxes	371 559.35 €
74	Dotations, subventions et participations	41 643.68 €
75	Autres produits de gestion courante	16 162.23 €
<b>TOTAL 1</b>		<b>441 170.88 €</b>
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	230 370.57 €
<b>TOTAL 2</b>		<b>671 541.45 €</b>

### DEPENSES d'INVESTISSEMENT

Chapitre		Dépensés en 2025
16	Emprunts	15 000.00 €
21	Travaux d'investissement	89 701.10 €
<b>TOTAL 1</b>		<b>104 701.10 €</b>
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00 €
<b>TOTAL 2</b>		<b>104 701.10 €</b>

### RECETTES d'INVESTISSEMENT

Chapitre		Reçus en 2025
10	dotations, fonds divers et réserves	17 732.53 €
13	Subventions d'investissement reçus	41 547.89 €
<b>TOTAL 1</b>		<b>59 280.42 €</b>
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	33 336.69 €
<b>TOTAL 2</b>		<b>92 617.11 €</b>
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 534.31 €
<b>TOTAL 3</b>		<b>96 151.42 €</b>

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer au sujet de l'approbation du Compte Financier Unique de gestion 2025 et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents administratifs y afférant.

Madame le Maire sort de la salle pour permettre aux conseillers municipaux de voter hors de sa présence.

**VOTE : 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

## 2.2 Affectation des résultats

Madame le Maire propose d'affecter au budget primitif 2026 les sommes indiquées ci-dessous :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		233 904,88 €	0,00 €	33 336,69 €
Part affectée à investiss	3 534,31 €			
Opérations de l'exercice	384 268,18 €	441 170,88 €	104 701,10 €	62 814,73 €
Totaux	387 802,49 €	675 075,76 €	104 701,10 €	96 151,42 €
Résultat de clôture		287 273,27 €	8 549,68 €	
	Besoin de financement		8 549,68 €	ligne 001 à inscrire en dépenses d'investissement
	Exoédent de financement			
	Restes à réaliser DEPENSES		3 050,38 €	
	Restes à réaliser RECETTES		68 083,04 €	
	Besoin total de financement			
	Exoédent total de financement		56 482,98 €	

2° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

3° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

4° Décide d'affecter comme suit l'exoédent de fonctionnement

	à inscrire au compte 1068 en recettes d'investissement
287 273,27 €	ligne 002 à inscrire en recettes de fonctionnement

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer concernant l'affectation des résultats 2025 et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents administratifs y afférant.

**VOTE : 13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

### 2.3 Vote des taxes locales 2026

Madame le Maire propose de maintenir encore pour cette année les mêmes taux de deux taxes locales (Foncier bâti, Foncier non-bâti et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants)

Taxes	Taux 2025	Taux 2026 PROPOSITION
Taxe foncière bâtie (TFB)	33,95 %	33,95 %
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	36,63 %	36,63 %
Taxe habitation (THS et THLV)	11,48 %	11,48 %

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer concernant le maintien des taxes locales et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents administratifs.

**VOTE : 13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

### 2.4 Autorisation de fongibilité des crédits 2026

Madame le Maire rappelle que le passage à la M57 permet d'éviter les DBM quand un chapitre du budget est déficitaire et qu'il faut transférer un montant d'un autre chapitre, dans la limite imposée par le législateur de 7,5% du montant indiqué dans la ligne budgétaire :

- A l'intérieur de la section investissement
- A l'intérieur de la section fonctionnement

Les DBM restent obligatoires dans certains cas :

- DBM obligatoire pour transférer de la section fonctionnement à la section investissement (l'inverse étant impossible)
- DBM obligatoire pour tout ce qui touche au paiement des salaires et des charges concernant le personnel communal et les emprunts.

Madame le Maire propose d'adopter le taux légal de 7,5 %

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer concernant la fongibilité des crédits 2025, d'adopter le taux de 7,5 % de fongibilité des crédits et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents administratifs.

**VOTE : 13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

### 2.5.1 Attribution des subventions 2026

Madame le Maire propose de répartir les subventions aux associations comme indiqué dans le tableau :

Nom de l'association	Subvention votée 2025	Subvention demandée	Subvention votée pour 2026
LE COIN DE TERRE FRESNOIS	250 €	158 €	160 €
SOCIETE DE CHASSE DE FRESNES	300 €	350 €	300 €
LES AMIS DE LA CHASSE	150 €	250 €	150 €
ANCIENS COMBATTANTS	100 €		100 €
LES AMIS DE L'ECOLE	300 €	500 €	340 €
ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE	100 €		100 €
APEI DE VITRY EN ARTOIS	100 €		100 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	100 €		100 €
AFM TELETHON	100 €		100 €
FCPE BIACHE	100 €		100 €
DDEN	100 €		100 €
OCTOBRE ROSE	100 €		100 €
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	0 €		750 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 800 €</b>		<b>2 500 €</b>

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer concernant la répartition des subventions aux associations et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents administratifs.

Après délibération, la répartition a été votée comme indiqué ci-dessus.

**VOTE : 13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

### 2.5.2 Subvention pour la classe de mer

Les élèves des classes de CP, CE1, CE2 partent en classe de mer la semaine 21. Les deux communes du RPI ont pris la décision dans le mandat précédent de subventionner à hauteur de 1 700 € chacune.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur ce montant de subvention de 1 700 € et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire.

**VOTE : 13 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

## 2.6 Vote du budget primitif 2026

Madame le Maire propose au Conseil Municipal une répartition des recettes et des dépenses de fonctionnement et d'investissement pour le budget primitif de 2026.

### DEPENSES de FONCTIONNEMENT

Chapitre		Prévu 2026
60	Achats et variation des stocks	54 950.00 €
61	Services extérieurs	96 300.00 €
62	Autres services	27 310.00 €
63	Impôts et taxes	400.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	177 025.00 €
65	Indemnités élus, contribution au RPI, subventions	111 341.00 €
66	Charges financières	5 000.00 €
<b>TOTAL 1</b>		<b>472 326.00 €</b>

### RECETTES de FONCTIONNEMENT

Chapitre		Prévu 2026
64	Charges de personnel	0.00 €
70	Produits des services, domaines et ventes	6 633.00 €
73	Impôts et taxes	351 011.00 €
74	Dotations, subventions et participations	40 231.00 €
75	Autres produits de gestion courante	10 000.00 €
<b>TOTAL 1</b>		<b>407 875.00 €</b>
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	287 273.27 €
<b>TOTAL 2</b>		<b>695 148.27 €</b>

### DEPENSES d'INVESTISSEMENT

Chapitre		Prévu 2026
16	Emprunts	15 000.00 €
21	Travaux d'investissement	56 500.00 €
<b>TOTAL 1</b>		<b>71 500.00 €</b>
	RESTES A REALISER 2025	3 050.38 €
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	8 549.68 €
<b>TOTAL 2</b>		<b>83 100.06 €</b>

### RECETTES d'INVESTISSEMENT

Chapitre		Prévu 2026
10	dotations, fonds divers et réserves	43 199.00 €
13	Subventions d'investissement reçus	2 728.60 €
<b>TOTAL 1</b>		<b>45 927.60 €</b>
	RESTES A REALISER 2025	68 083.04 €
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0.00 €
<b>TOTAL 2</b>		<b>114 010.64 €</b>
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0.00 €
<b>TOTAL 3</b>		<b>114 010.64 €</b>

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur la répartition des recettes et des dépenses pour les sections fonctionnement et investissement et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents administratifs.

**VOTE : 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

### **3. Demande de subvention au titre des « amendes de police » pour la sécurité routière dans la commune**

Madame le Maire propose au conseil municipal de déposer un dossier de demandes de subvention au titre « des amendes de police » concernant la sécurisation des piétons et de la circulation dans la commune. Un dossier avait été déposé l'an dernier sans succès.

Cette demande de subvention concerne :

- La création d'un passage protégé rue de l'église, en retrait du précédent qui sera supprimé (trop proche de la RD 950) **Prosigna**
- L'installation de spots bleus sur la RD 950 pour éclairer les passages protégés existants **Citeos**
- La pose d'une caméra de régulation des passages aux feux tricolores, la boucle existante étant inefficace. **Citeos**
- La pose de deux bornes inox anti-bélier devant le mur du cimetière **Prosigna**
- Un cheminement piéton rue de l'Église **Prosigna**
- Un panneau J5 500 sur le haricot au croisement rue de l'Église et la RD 950 **Prosigna**

Montant total HT : 9 377,7 €

Subvention espérée : 3 751 € (40 %)

Madame le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à demander une subvention au titre des « amendes de police » et de signer les documents administratifs s'y rapportant.

**VOTE : 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

### **4. Participation financière de la commune aux CLSH**

Madame le Maire rappelle que la commune, n'ayant pas de centre de loisirs sans hébergement, verse une participation par année de 2,70 € par enfant dans la limite de 25 jours. Si un centre de loisirs était dans la commune, cette participation ne serait pas octroyée.

Madame le Maire propose au conseil municipal de conserver ce versement aux familles et d'appliquer le même montant pour 2026 à savoir 2,70 € par enfant, selon les conditions indiquées ci-dessus.

Le conseil municipal confirme ce maintien de la somme de 2,70 €, ce qui ne nécessite donc pas de délibération.

### **5. Vote des tarifs de la fête communale 2026**

Madame le maire donne lecture des tarifs en vigueur.

- TARIFS BUVETTE :
  - CHAMPAGNE (la bouteille) : 22 €
  - METHODE (la bouteille) : 10 €
  - BIERE pression blonde : 2,5 €
  - ROSE/BEAUJOLAIS : la bouteille : 8 € / le verre : 2 €
  - COCA COLA et OASIS (la canette) : 2 €
  - Eau plate (0,50 cl) : 0,5 €
  - Eau gazeuse (0,50 cl) : 1 €
  - CAFE : 0,5 €
  
- TARIFS REPAS :
  - REPAS ADULTE (frites + saucisse et merguez + part de tarte) : 7 €
  - REPAS ENFANT (frites + saucisse + glace) : 5 €
  - PORTION DE FRITES : 2 €
  - PORTION DE TARTE : 1,5 €
  - GLACE : 1,5 €

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal se prononce pour le maintien des tarifs de l'année précédente.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur les tarifs qui seront appliqués lors de la fête communale du dimanche 17 mai 2026 et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents administratifs.

**VOTE : 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

## 6. Devis dératiation

Madame le Maire explique que la dératiation des espaces publics est obligatoire, à raison de deux passages par an, généralement au printemps et à l'automne.

La commune a un contrat avec Abeilles Protect 62, dirigée par Émilien Semain, habitant notre commune.

Jusqu'alors, la dératiation n'était pas prévue dans le contrat sur la RD 950. Emilien Semain propose de la rajouter mais cela a un impact important sur le devis (dont le coût des produits a augmenté).

Trois devis sont proposés :

- 1 400 € : 100 égouts sans distribution aux agriculteurs
- 1 785 € : 100 égouts avec distribution d'un colis de 5 kg aux agriculteurs (385 €)
- 2 170 € : 100 égouts avec distribution de deux fois 5 kg aux agriculteurs (770 €)

Montant de la facture en 2025 : 1 390 €

Vu l'augmentation des tarifs des produits, du renforcement des zones de dératiation, de l'efficacité moyenne des produits distribués et sur les conseils d'Émilien Semain, Madame le Maire propose de supprimer la distribution aux agriculteurs (ce qui ne les empêche pas d'acheter leurs propres produits) et de signer le devis de 1 400 €

Madame le Maire demande au conseil municipal de donner leur avis tout en sachant que, comme il s'agit d'un contrat, c'est de la compétence du maire de prendre la décision.

**AVIS : 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

## **7. Agrandissement du columbarium**

Madame le Maire informe le conseil municipal que l'agrandissement du columbarium avait été acté par le précédent conseil municipal, pour un montant de 13 268,5 € HT (15 922,2 € TTC)

Madame le Maire présente le devis ainsi que le visuel et demande au conseil municipal de délibérer sur ce devis et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents s'y référant.

**VOTE : 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

## **8. Délibération Noréade : désignation d'un grand électeur au titre de la compétence DECI**

Madame le Maire explique que les compétences eau et assainissement dépendent de l'EPCi sauf la compétence DECI.

Le SIDEN SIAN Noréade étant un syndicat, le comité doit être renouvelé par élection, en même temps que le renouvellement général des conseils municipaux.

La commune doit procéder à la désignation d'un grand électeur pour la DECI.

Madame le Maire explique qu'en tant que vice-présidente de Noréade jusqu'à la date de l'élection fin mai, elle est désignée comme présidente du bureau de vote pour le Pas-de-Calais qui se tiendra à Vitry-en-Artois

Madame le Maire propose sa candidature, dans la mesure où elle fait déjà partie du comité, demande au conseil municipal de délibérer et d'autoriser Madame le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

**VOTE : 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

## **9. Conseil municipal des enfants**

Madame le Maire et Madame Marie-Jeanette Cavalier, adjointe à la jeunesse se sont réunies pour élaborer un règlement concernant la mise en place et le rôle du conseil municipal des enfants.

Madame le Maire expose le contenu de ce règlement :

- Le rôle du conseil municipal des enfants : permettre aux jeunes de s'exprimer, de proposer des projets et de participer à la vie de leur commune (cérémonies commémoratives par exemple)
- Les électeurs : élèves des classes de CM1 et CM2 ainsi que les élèves issus du RPI et scolarisés au Collège Germinal en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, soit environ 28 élèves qui recevront une carte électorale
- Nombre de conseillers : 6 (trois pour le primaire, trois pour le collège)
- Durée du mandat : deux ans
- Nombre de réunions : 3 maximum, soit le samedi matin ou le soir à 17 heures 30, à la mairie
- Recueil des candidatures : date limite le samedi 30 mai 2026, transmission à la mairie (mail, boîte aux lettres ou directement à la mairie)
- Date de l'élection : pour les CM1/CM2 le vendredi 12 juin 2026 dans leur classe (Madame le Maire procédera à l'élection), pour les 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> le samedi 13 juin 2026 de 9 heures à 11 heures 30 à la mairie
- Dépouillement : samedi 13 juin 2026 à partir de 11 heures 30
- Installation et élection du président du conseil municipal des enfants : le samedi 20 juin 2026
- Envoi d'un courrier à chaque enfant électeur expliquant le rôle du conseil municipal des enfants, les modalités de dépôt des candidatures, un coupon pour présenter sa candidature, la carte électorale
- L'autorisation nécessaire des parents.

- Un kit jeunes (écharpe, pin's, sac à dos, pochette, carte d'identité,...) d'une valeur de 37,62 € HT sera remis à chaque membre du conseil municipal des enfants.

Madame le Maire demande au conseil municipal de débattre à ce sujet. Après discussion, il est proposé d'ajouter comme électeurs les enfants de CM1/CM2 et de 6ème/5<sup>ème</sup> scolarisés dans le privé ou scolarisés dans le public hors secteur.

Madame le Maire demande au conseil municipal de délibérer sur la création du conseil municipal des enfants, d'approuver son règlement et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

**VOTE : 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

## **10. Commissions communales et référents**

### **10.1 Commissions communales**

Madame le Maire récapitule les propositions des conseillers municipaux quant à leurs participations aux différentes commissions dont la liste avait été envoyée à chacun en amont.

Madame le Maire passe en revue les différentes commissions et demande au conseil municipal de délibérer à ce sujet et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire.

**VOTE : 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

### **10.2 Commission CCID**

Madame le Maire explique à l'ensemble du conseil municipal ce qu'est la CCID et explique qu'elle doit fournir aux services fiscaux une liste de 24 personnes (élus, habitants, professionnels).

Les services fiscaux établiront une liste de 6 titulaires et 6 suppléants.

Pour en avoir discuté avec les agents des services fiscaux ayant assisté à la dernière CCID en mars, il est judicieux d'établir un maillage géographique de la commune pour que l'ensemble du territoire soit couvert par un représentant.

Madame le Maire a déjà établi une liste de 8 habitants et 8 professionnels.

Madame le Maire demande aux conseillers de se proposer, dans la limite de 8 personnes.

Après en avoir débattu, Madame le Maire demande au conseil municipal de délibérer au sujet de la liste des 24 personnes proposées pour la CCID et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire.

**VOTE : 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

### **10.3 Commission CCAS**

Madame le Maire rappelle le rôle de la CCAS et sa composition : 5 élus et 5 habitants choisis par le Maire.

La CCAS est présidée, comme toutes les commissions, par le maire.

Après en avoir débattu, Madame le Maire demande au conseil municipal de délibérer au sujet de la liste des 10 personnes proposées et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire.

**VOTE : 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

#### **10.4 Référent correspondant défense**

Madame le Maire explique le rôle du correspondant défense qui est sollicité par une réunion annuelle dans l'arrondissement d'Arras, en général.

Madame le Maire recueille la candidature du 3<sup>ème</sup> adjoint, Franck Beaugrand, adjoint à la sécurité.

Après en avoir débattu, Madame le Maire demande au conseil municipal de délibérer au sujet de la désignation de Franck Beaugrand comme correspondant défense et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire.

**VOTE : 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

#### **10.5 Référent DECI**

Madame le Maire explique que le conseil municipal doit désigner un référent DECI pour le centre de secours de Vitry-en-Artois

Madame le Maire recueille la candidature de Matthieu Didier Devaux, pompier professionnel au centre de secours de Vitry-en-Artois.

Après en avoir débattu, Madame le Maire demande au conseil municipal de délibérer au sujet de la désignation de Matthieu Didier Devaux comme référent DECI et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire.

**VOTE : 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

#### **10.6 Référent AGEDI**

Madame le Maire explique le rôle du référent AGEDI (Syndicat mixte qui propose des solutions informatiques et numériques pour les collectivités territoriales). La mairie passe par eux pour tous les logiciels utilisés.

Il faut désigner deux élus (titulaire et suppléant)

Madame le Maire recueille les candidatures : Pauline CARON et Jennifer Bogala

Après en avoir débattu, Madame le Maire demande au conseil municipal de délibérer au sujet de la désignation des deux représentants AGEDI, Pauline Caron et Jennifer Bogala et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire.

**VOTE : 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

#### **10.6 Référent FDE (Fédération Départementale de l'Énergie du Pas-de-Calais)**

Madame le Maire explique le rôle du référent : la FDE qui organise la distribution publique d'électricité et du gaz dans le Pas-de-Calais et contrôle l'activité des concessionnaires. Elle est propriétaire des réseaux de distribution publique, gérée par un comité syndical d'élus.

Il faut désigner un délégué pour élire le comité syndical. Madame le Maire recueille les candidatures :  
Après en avoir débattu, Madame le Maire demande au conseil municipal de délibérer au sujet de la désignation du représentant FDE, Matthieu Eric Devaux et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire.

**VOTE : POUR - CONTRE - ABSTENTION**

## **10.7 Référent commission de contrôle des listes électorales**

Madame le Maire explique ce qu'est la commission de contrôle des listes électorales : elle est composée de trois personnes (un élu qui ne peut pas être le maire ou un adjoint, une personne nommée par la préfecture, une personne nommée par la justice). L'élu référent ne s'étant pas représenté, il faut désigner un membre actuel du conseil municipal pour le remplacer.

La commission se réunit avant chaque élection, voire avant le 31 décembre, à des dates imposées, en général le samedi matin.

Madame le Maire recueille les candidatures : Julien Hilde

Après en avoir débattu, Madame le Maire demande au conseil municipal de délibérer au sujet de la désignation de l'élu, Julien Hilde qui présidera la commission et de l'autoriser à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire

**VOTE : 15 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION**

## **11. Informations diverses**

### **11.1. Éoliennes**

Madame le Maire expose, qu'après différents recours administratifs et judiciaires, des éoliennes seront installées à Brebières (3), Izel-les-Équerchin (2) et Quiéry-la-Motte (1) (arrêté préfectoral du 24 octobre 2025 pour Izel et Quiéry et du 26 février 2026 pour Brebières).

### **11.2. Méthanisation**

L'extension de la capacité de l'unité de méthanisation de Gouy-sous-Bellonne, ainsi que l'extension du plan d'épandage ont été validées (arrêté préfectoral du 11 février 2026)

### **11.3. Ducasse du 17 mai 2026**

Madame le Maire rappelle que la ducasse aura lieu le dimanche 17 mai 2026 à partir de 11 heures et demande quels sont les conseillers municipaux qui seront présents (en particulier pour aider l'organisation du barbecue).

Madame le Maire demande si les trois régisseurs seront présents ce jour-là.

Madame le Maire demande ce que chaque conseiller prendra en charge le dimanche 17 mai 2026, pour vérifier si tous les postes seront couverts.

Au sujet des chapiteaux, la commune en aura un de la CC Osartis-Marquion. La commune de Sailly-en-Ostrevent prête sa friteuse.

Informations dans le Fresnes Infos, sur PanneauPocket et dans chaque boîte aux lettres, concernant les inscriptions pour le barbecue de la ducasse.

### **11.4. Bilan de l'opération Hauts de France Propres**

Madame le Maire fait le bilan de l'opération Hauts de France Propres qui s'est déroulée le samedi 7 mars 2026 : 4 habitants dont un bébé

### **11.5. Parcours du cœur**

Le parcours du cœur aura lieu le dimanche 26 avril à 9 heures 30.

Madame le Maire demande si des conseillers municipaux seront présents.

## 11.6. Demande de sénateurs du Pas-de-Calais

Des sénateurs du Pas-de-Calais souhaitent avoir les coordonnées des conseillers municipaux pour leur permettre de recevoir régulièrement les différents courriers, informations concernant le travail du Sénat.

Madame le Maire demande à chacun des conseillers municipaux d'accepter ou non de donner leurs coordonnées.

## 11.7 Suppression du réseau du cuivre

Madame le Maire demande au 1<sup>er</sup> adjoint, Pierre Camus de faire la synthèse de la réunion à laquelle il a assisté, concernant la suppression du réseau cuivre, prévue en 2028 pour Fresnes-lès-Montauban, concernant 36 logements

## 12. Questions diverses posées par les conseillers municipaux :

Madame Nicole Boulogne demande ce qu'il en est du devenir du cabinet de radiologie. Madame le Maire informe qu'elle n'a pas de retour sur ce sujet.

**Fin de séance : 22 heures**

**Madame le Maire  
Annie LEMOINE**

**Madame la secrétaire de séance  
Isabelle CARESMEL**

### VOTE DES DÉLIBÉRATIONS :

N° ordre du jour	Délibération	POUR	CONTRE	ABSTENTION
2.1	Approbation du CFU 2025	CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette, BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés :</u> BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle)		
2.2	Affectation des résultats	LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette, BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés :</u> BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle)		

2.3	Vote des taxes locales 2026	LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés</u> : BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle)		
2.4	Autorisation de fongibilité des crédits	LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés</u> : BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle)		
2.5.1	Attribution des subventions pour 2026	LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés</u> : BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle)		
2.5.2	Subvention pour la classe de mer	LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés</u> : BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle)		
2.6.	Vote du budget primitif 2026	LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, DEVAUX Matthieu Didier, MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés</u> : BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle), DEVAUX Matthieu Eric (pouvoir à DEVAUX Mattheu Didier)		
3	Demande de subvention auprès des « amendes de police »	LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, DEVAUX Matthieu Didier, MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés</u> : BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle), DEVAUX Matthieu Eric (pouvoir à DEVAUX Mattheu Didier)		
5	Vote des tarifs des animations communales 2026	LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, DEVAUX Matthieu Didier,		

		MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés</u> : BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle), DEVAUX Matthieu Eric (pouvoir à DEVAUX Mattheu Didier)		
7	Columbarium : choix de l'entreprise	LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, DEVAUX Matthieu Didier, MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés</u> : BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle), DEVAUX Matthieu Eric (pouvoir à DEVAUX Mattheu Didier)		
8	Noréade : élection d'un grand électeur pour la DECI	LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, DEVAUX Matthieu Didier, MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés</u> : BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle), DEVAUX Matthieu Eric (pouvoir à DEVAUX Mattheu Didier)		
9	Création d'un conseil municipal des enfants	LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, DEVAUX Matthieu Didier, MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés</u> : BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle), DEVAUX Matthieu Eric (pouvoir à DEVAUX Mattheu Didier)		
10.1	Constitutions des commissions communales	LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, DEVAUX Matthieu Didier, MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés</u> : BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle), DEVAUX Matthieu Eric (pouvoir à DEVAUX Mattheu Didier)		
10.2	Élection des membres de la commission appel d'offres	LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, DEVAUX Matthieu Didier, MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés</u> : BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle), DEVAUX Matthieu Eric (pouvoir à DEVAUX Mattheu Didier)		

10.3	Nomination des membres de la CCID	LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, DEVAUX Matthieu Didier, MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés</u> : BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle), DEVAUX Matthieu Eric (pouvoir à DEVAUX Mattheu Didier)		
10.4	Fixation du nombre de membres du CCAS	LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, DEVAUX Matthieu Didier, MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés</u> : BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle), DEVAUX Matthieu Eric (pouvoir à DEVAUX Mattheu Didier)		
10.5	Désignation des membres du conseil municipal au CCAS	LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, DEVAUX Matthieu Didier, MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés</u> : BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle), DEVAUX Matthieu Eric (pouvoir à DEVAUX Mattheu Didier)		
10.6	Désignation du correspondant défense	LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, DEVAUX Matthieu Didier, MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés</u> : BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle), DEVAUX Matthieu Eric (pouvoir à DEVAUX Mattheu Didier)		
10.7	Désignation du correspondant Incendie et Secours	LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, DEVAUX Matthieu Didier, MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés</u> : BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle), DEVAUX Matthieu Eric (pouvoir à DEVAUX Mattheu Didier)		
10.8	Désignation des représentants à l'assemblée spéciale du syndicat mixte AGEDI	LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, DEVAUX Matthieu Didier, MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés</u> : BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT		

		Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle), DEVAUX Matthieu Eric (pouvoir à DEVAUX Mattheu Didier)		
10.9	Désignation d'un délégué à la FDE 62	LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, DEVAUX Matthieu Didier, MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés</u> : BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle), DEVAUX Matthieu Eric (pouvoir à DEVAUX Mattheu Didier)		
10.10	Désignation de l' élu à la commission des listes électorales	LEMOINE Annie, CAMUS Pierre, CAVALIER Marie Jeannette BEAUGRAND Franck, CARESMEL Isabelle, BOULOGNE Nicole, HERMANT Vanessa, DEVAUX Matthieu Didier, MUSIAL Dominique, CARON Pauline, GREVET Elodie, HILDE Julien <u>Absents représentés</u> : BOGALA Jennifer (pouvoir à CAMUS Pierre), COILLOT Laurent (pouvoir à CARESMEL Isabelle), DEVAUX Matthieu Eric (pouvoir à DEVAUX Mattheu Didier)		